

GUIBOURDENCHE Eugène



Éloge du commandant Eugène GUIBOURDENCHE
- décédé le 22 décembre à 97 ans -
prononcé en l'église de Saint-Gély-du-Fesc le lundi 26 décembre 2011
par le général 2S Terre Étienne Maurence



Mon cher Camarade et Ancien

Il m'échoit l'honneur de prononcer, au nom de l'ANOCR, cet ultime hommage, particulièrement mérité du fait de votre action pendant le 2ème conflit mondial.

Engagé volontaire à 20 ans en mars 1935, au titre du Génie, votre talent vous permet d'accéder rapidement au grade de maréchal des logis en mars 1939.

Peu après, vous êtes admis, sur concours, à l'École militaire d'administration d'où vous sortez sous-lieutenant en décembre 1939.

Le 28 janvier 1940, vous êtes affecté à la 4ème Division légère mécanisée.

Cette division, brillamment commandée par le général MARTEAU, va recevoir en mai - juin 1940, une mission de sacrifice visant à s'opposer à la percée allemande de SEDAN.

Pendant cette action désespérée, vous recevrez la « Croix de guerre », par citation à l'ordre du régiment, décernée par le général en hommage à votre conduite élogieuse.

Après l'armistice, et jusqu'à la libération, vous êtes versé dans le Service du ravitaillement général dans lequel vous aurez plusieurs affectations.

C'est dans ces postes que votre esprit de résistance va s'affirmer, par votre action au péril de votre vie, visant à soustraire à l'occupant des Français de religion juive.

Elle vous vaudra, après la guerre, de briguer au près du « Comité YAD VASHEM », avec preuves à l'appui, votre appartenance à la cohorte des « Justes parmi les Nations ».

Après la libération, vous reprenez rang dans l'armée française, avec affectation dans l'Armée des Alpes, qui se bat héroïquement.

Après la capitulation allemande du 8 mai 1945, vous êtes affecté à l'Armée d'occupation en Allemagne où vous resterez environ 4 ans et serez nommé capitaine en 1948.

En juillet 1949, vous rejoignez la Tunisie, pour un séjour de 5 ans où vous méritez deux témoignages de satisfaction.

A l'issue, vous allez exercer plusieurs fonctions en métropole.

Vous êtes nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1961 et promu commandant en 1962.

De plus, vous êtes placé « hors cadre » à l'Education Nationale, de 1965 à 1967.

Et, le 31 décembre 1974, vous êtes enfin admis à l'honorariat de votre grade et jouir ainsi d'une retraite bien méritée.

Voilà une carrière bien remplie, qui mérite notre admiration.

Mon cher camarade, au nom de l'ANOCR que je représente, je vous dis : « A Dieu ».

